

Burundi/1972 : quelques éclairages sur ce génocide oublié, occulté, nié

@rib News, 24/05/2011
 GÃ©nocide contre les Hutu du Burundi : « Nous nâ€™avons jamais revu ceux quâ€™on a conduits lâ€™abattoir » Par Joseph Ntamahungiro - Bruxelles, 21 Mai 2011
 HÃ©tel Manhattan, Boulevard A Max, 132-134 Ã 1000 Bruxelles
 Communication faite dans le cadre de la « ConfÃ©rence internationale pour toutes les victimes rwandaises, congolaises et burundaises et la question des victimes des mÃ©dias, de la justice et autres » Il y a 23 jours (le 29 Avril 2011), des membres de la Diaspora burundaise de Belgique se sont retrouvÃ©s devant le Palais de justice de Bruxelles et ont dÃ©roulÃ© une grande banderole avec ces mots : « Nous nâ€™avons jamais revu ceux quâ€™on a conduits lâ€™abattoir » lâ€™occasion de la 39Ãªme commÃ©moration des victimes du gÃ©nocide contre les Hutu du Burundi. Compte tenu du temps qui mâ€™est imparti, ma contribution va juste donner quelques Ã©clairages sur ce gÃ©nocide oubliÃ©, occultÃ©, niÃ©. Il faudra l'effet des journÃ©es entiÃ¨res pour tenter dâ€™en donner les contours. Disons dâ€™emblÃ©e quâ€™il avait Ã©tÃ© dÃ©noncÃ© son exÃ©cution, dans ce quâ€™on a appelÃ© « le plan Simbananiye de lâ€™extermination des Hutu », par un ministre hutu du Gouvernement du Capitaine Michel Micombero, un Tutsi Hima qui venait de renverser la monarchie en 1966 et porta au pouvoir les Tutsi Hima qui, jusque lÃ , Ã©taient exclus du pouvoir.

Bref rappel du drame Comme le rappelait le Professeur RenÃ© Lemarchand en 2002[2], « le Burundi a sombrÃ© dans lâ€™abÃ©me, dans lâ€™indicible dâ€™une horreur gÃ©nocidaire (â€¦) » Dâ€™avril Ã juin 1972, de 100.000 Ã 200.000 Hutu coups de lâ€™arme et des Jeunesses rÃ©volutionnaires Rwagasore, lâ€™une et lâ€™autre dominÃ©es par des Ã©lÃ©ments ces massacres aient Ã©tÃ© prÃ©cipitÃ©s par une insurrection hutu, localisÃ©e dans le sud du pays, ne justifie en rien lâ€™extraordinaire brutalitÃ© de la rÃ©pression. Effectivement, le gÃ©nocide contre les Hutu du Burundi a pris pour prÃ©texte une insurrection des Hutu qui a Ã©clatÃ© le 29 avril 1972 dans des rÃ©gions du Sud du pays qui ont massacrÃ© des Tutsi. On parle de 2.000 Ã 5.000 Tutsi, chiffre donnÃ© par le pouvoir alors en place, donc difficilement vÃ©rifiable. En rÃ©action, la rÃ©pression du pouvoir entraÃªne la mort dâ€™au moins 100.000 Hutu et certains, comme Boniface Kiraranganya, un Tutsi, parlent de 300.000[3]. Ce quâ€™il faut aussi prÃ©ciser dâ€™emblÃ©e, câ€™est que cette rÃ©volte Ã©tait intervenue suite Ã des brimades, dâ€™exclusions et mÃªme dâ€™assassinats de Hutu, notamment en 1964 quand des syndicalistes hutu furent enterrÃ©s vivants. Depuis le gÃ©nocide donc, silence radio. Et pour cause. Comme dit plus haut, le gÃ©nocide avait Ã©tÃ© orchestrÃ© par le ministre de la justice dâ€™alors, ArthÃ©mon Simbananiye. Il prit pour cible tout Hutu, Ã commencer par les membres du gouvernement, les officiers, les hommes de troupes. Comme lâ€™Ã©crivait un correspondant du journal Le Soir, « tout Ã©lÃ©ment Hutu en tant soit peu intellectuel est arrÃ©tÃ©, battu, torturÃ©, voire abattu sur place sans jugement (â€¦). MÃªme les employÃ©s subalternes sont atteints par la rÃ©pression : plantons, domestiques, ainsi que certains employÃ©s hutu de diverses sociÃ©tÃ©s privÃ©es »[4]. Selon la mÃªme source, « Des Hutu sont exÃ©cutÃ©s sur simple dÃ©nonciation, certains Ã©tÃ© fusillÃ©s, en public par les forces de lâ€™ordre (â€¦). Les gens arrÃ©tÃ©s sont empilÃ©s dans des camions, couchÃ©s ventre Ã terre : les soldats se tiennent debout sur eux, le doigt sur la dÃ©tente ; plusieurs camions de cadavres venant du camp militaire ont Ã©tÃ© aperÃ©us. Cette rÃ©pression prend de plus en plus lâ€™allure dâ€™un gÃ©nocide de lâ€™Ã©lite Hutu. » de tout Ã©lÃ©ment hutu. Environ 700 soldats (câ€™est-Ã -dire presque la moitiÃ© des troupes), furent passÃ©s par les armes dÃ©but de la rÃ©bellion, ainsi que tous les Ã©lÃ©ments hutu ayant atteint le rang dâ€™officier »[5] Selon dâ€™autres tÃ©moignages dÃ©part, les gens Ã©taient tuÃ©s par balles, mais ensuite, le sadisme de leurs tortionnaires et lâ€™Ã©puisement de munitions entraÃªnÃ© ces derniers Ã recourir Ã dâ€™autres mÃ©thodes, comme lâ€™usage du marteau ou simplement lâ€™enterrement et la condamnation encore vivants. »[6] Et contrairement Ã la thÃ©se qui affirme que ce sont les Hutu qui ont planifiÃ© et commis un gÃ©nocide contre les Tutsi[7]. Il aura fallu des mois pour que les Hutu rÃ©alisent ce qui se passait. Se sachant innocents, tous ont Ã©tÃ© arrÃ©tÃ©s sans aucune rÃ©sistance et se sont laissÃ©s conduire Ã la mort comme des agneaux qui ont conduit Ã lâ€™abattoir. Beaucoup furent torturÃ©s, puis massacrÃ©s et jetÃ©s dans des fosses communes. MÃªme des militaires ou des hauts fonctionnaires en mission sont rentrÃ©s au Burundi malgrÃ© les avertissements de leurs amis Ã lâ€™Ã©tranger. Ils ont Ã©tÃ© arrÃ©tÃ©s aussitÃ´t quâ€™ils ont foulÃ© le sol burundais et exÃ©cutÃ©s. Cynisme envers les rescapÃ©s Boniface Kiraranganya dÃ©clarant : « Si un jour, par malheur, je deviens fou (â€¦), les Ã©vÃ©nements dâ€™avril-mai 1972 Ã©taient Ã©videmment contributifs pour au moins 95 %. Je ne vois pas ce que je nâ€™aurais pas donnÃ© pour ne pas voir 1972. Avril-mai 1972, Ã§a dÃ©passe tout ce quâ€™on a dÃ©jÃ eu. Câ€™est le comble. La goutte dâ€™eau. Câ€™est le paroxysme de la violence, le plus parfait de ce quâ€™un homme est capable de faire lorsque le pouvoir lui permet tout, lorsque plus rien ne lâ€™oblige Ã dominer son instinct de destruction. »[8] Pour tuer encore plus les membres des familles de victimes, le rÃ©gime de Michel Micombero sâ€™approprie de tous les biens des personnes tuÃ©es. En octobre 1972, le procureur de la RÃ©publique annonÃ§a que leurs voitures personnelles, leurs maisons, leurs commerces et leurs comptes en banque, devaient Ã©galement venir en aide aux familles des victimes de la rÃ©bellion. Par comble de cynisme envers les Hutu, le journal officiel Flash-Info a Ã©crit Ã propos de ces mesures : « Dans son dÃ©sir constant de rÃ©conciliation et dâ€™unitÃ© nationale, le colonel Michel Micombero a voulu que les veuves et les orphelins trouvent dans cette mesure de grÃ¢ce lâ€™expression de son indÃ©fectible attachement Ã la cause de tout le peuple burundais. »[9] Pourquoi ce silence, ce dÃ©ni et ce nÃ©gationnisme ? Comme on devait sâ€™y attendre, le pouvoir de Micombero a niÃ© ce gÃ©nocide et les diffÃ©rents gouvernements tutsis qui lui ont succÃ©dÃ© ont fait de mÃªme. Quant aux rÃ©gimes hutus, ceux qui nâ€™ont pas Ã©tÃ© balayÃ©s en quelques jours comme celui du PrÃ©sident Melchior Ndadaye, nâ€™osent pas le reconnaÃ¢tre officiellement pour ne pas sâ€™attirer les foudres de ceux qui lâ€™ont remplacÃ© qui sont encore trÃ¨s puissants et qui pourraient leur faire payer ce geste. Ici, nous avons mÃªme Ã faire un systÃ©me dâ€™inversion, Ã savoir que les victimes deviennent les bourreaux et les bourreaux les victimes. Selon le gouvernement de Micombero et ses thurifÃ©raires, mÃªme si officiellement on met en cause quelques extrÃ©mistes hutu, en rÃ©alitÃ© câ€™est tout le peuple hutu dans son ensemble qui a commis le gÃ©nocide contre les Tutsi et qui doit en payer le prix le plus fort. Il faut donc dâ€™abord le salir le plus possible selon la technique dont parle Pascal Bruckner (romancier et essayiste franÃ§ais citÃ© par le Professeur RenÃ© Lemarchand), « plus le forfait que lâ€™on projette est monstrueux, plus la future victime elle-mÃªme doit paraÃ¢tre monstrueuse ». Pourquoi se battre pour faire reconnaÃ¢tre le gÃ©nocide contre les Hutu qui a dÃ©butÃ© le 29 avril 1972 ? En refusant de reconnaÃ¢tre ce gÃ©nocide contre les Hutu, le gouvernement de Micombero et ceux qui

soutiennent ce crime tentent de liquider une fois de plus les Hutu en leur enlevant leur mémoire. C'est contre ce programme macabre que se bat le groupe qui commémore chaque année, depuis 1973, les victimes du 29 avril 1972 et des mois qui ont suivi, car le génocide s'est poursuivi durant toute l'année 1973. C'est pour lutter contre cette oubli que le groupe a lancé deux initiatives le 29 avril 2011. A savoir :

- 1) Envoyer pour la deuxième fois, une Lettre aux Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat du Burundi leur demandant de «Faire du 29 avril une journée du souvenir et ériger un monument rappelant le génocide contre les Hutu du Burundi»
- 2) Lancer une campagne baptisée «Honorer nos héros» [10] afin de rendre justice à toutes celles et tous ceux, burundais et non burundais, qui ont osé dire NON A L'INHUMANITE en sauvant d'une mort certaine tous les Hutu poursuivis par les sbires du régime de Micombero et dont la très grande majorité ont été abattus comme du gibier. En même temps, dans un message diffusé à l'occasion de la 39ème commémoration de la mémoire des victimes du génocide contre les Hutu au Burundi en 1972, le groupe a réaffirmé son credo en rappelant que cette commémoration répond à un objectif multiple :
- 1) Se souvenir de tous les morts du Burundi, victimes du génocide ou des massacres successifs qui ont endeuillé le Burundi, de 1962 à nos jours.
- 2) Donner aux enfants, aux parents, aux veufs, aux veuves et aux orphelins l'occasion de pleurer leurs morts, car cela est rarement possible.
- 3) Interpeller la communauté internationale en tant que, pour qu'elle dénonce et reconnaisse ce génocide de 1972
- 4) Interpeller le public sur le silence total observé sur ce drame et lancer un appel à la solidarité en faveur de toutes les victimes de ce génocide et des massacres successifs qui ont endeuillé le Burundi.
- 5) Dire NON à ce génocide qui continue à hanter nos esprits sous le signe de l'impunité.
- 6) Lancer un message d'espérance à tous les Burundais afin qu'ils mettent fin, une fois pour toutes, à la spirale de la violence qui engendre la haine, la méfiance, l'insécurité et la mort.

En renonçant à l'idéologie de cette folie meurtrière, on opte pour la VIE dans la Paix et la Sécurité pour tous et le Respect des Droits de l'Homme, ainsi que dans la dignité de tout le peuple burundais.

Brève Conclusion Les organisateurs de la commémoration annuelle des victimes du génocide de 1972 savent qu'ils ne peuvent d'abord compter que sur eux-mêmes et que l'apport de la solidarité des amis ne peuvent venir qu'en appui à leur détermination. Ce faisant, ils ne veulent pas nier la souffrance des autres, les Tutsi et les Twa. Avec l'ancien ministre burundais des Droits de l'Homme, Eugène Nindorera, ils affirment qu'«au Burundi, il y a eu un génocide chaque fois qu'un Burundais a été tué pour son ethnicité» [11]. Ils sont convaincus que les Burundais doivent prendre leur courage à deux mains pour reconnaître eux-mêmes qu'il y a eu un génocide. «Il est temps», écrit encore Eugène Nindorera, de démystifier la Communauté internationale dont les motivations sont souvent caractérisées par les rapports de force et la prééminence des intérêts politiques et économiques» [12]. Les Hutu du Burundi ont justement appris à leurs dépens à propos de l'ONU. Celle-ci a toujours refusé de reconnaître le génocide contre les Hutu de 1972. Pire, elle a longtemps fait la sourde oreille à la demande des autorités burundaises de mener une enquête sur l'assassinat du Président Melchior Ndadaye, 1er Président démocratiquement élu et 1er Hutu à occuper ce poste. Et quand elle a décidé de le faire, elle a produit un rapport [13] scandaleux et pour le moins indigne d'une organisation comme l'ONU, comme l'ont démontré par un groupe de burundais [14]. En effet, au lieu d'enquêter sur l'assassinat du Président Ndadaye comme consigné dans son mandat, la Commission d'Enquête Internationale (CEI) a enquêté sur celui des Tutsi tués à la suite de cet assassinat. Et elle a conclu qu'il y avait eu un génocide contre les Tutsi. Produite après le rôle négatif joué par Ould Abdallah, ancien Représentant du Secrétaire Général de l'ONU au Burundi [15], et l'attitude aussi négative que faste de la Mission d'Observation des Nations Unies au Burundi (MIOB) baptisée myope car elle refusait de voir les victimes hutu de l'armée et des milices tutsi, ce rapport a définitivement fait comprendre à tous les Burundais qui aspirent à la justice et à la démocratie qu'ils ne pouvaient plus rien attendre de l'ONU, une institution dans les mains et au service des puissants et des vainqueurs contre les faibles et les vaincus.

[1] NDYAHOZE Martin: Rapport politique N° 093/100/CAB/68 paru in Unité et Révolution, Bujumbura 24 décembre 1968 sous le titre Le Tribalisme au Burundi, 6 p.

[2] LEMARCHAND René: Le génocide de 1972 au Burundi : Les silences de l'histoire, in Cahiers d'études africaines, 167, XLII-3, 2002, 567.

[3] KIRARANGANYA Boniface Fidèle: La violence sur le Burundi, Edition Naaman, Quabec, 1977, 110 p.

[4] Le Soir, Bruxelles, 24 mai 1972, cité par René Lemarchand

[5] Idem

[6] Ibidem

[7] RUTAMUCERO Dioméde: Le génocide contre les Tutsi du Burundi, un crime avoué mais impuni, Bujumbura, 2009

[8] Cité par René Lemarchand

[9] Ibidem

[10] Voir Victor Ntacorigira, «Lancement de la Campagne «Honorer nos héros», Bruxelles, 29 avril 2011, 2 p.

[11] Cité de la mémoire

[12] NINDORERA Eugène: La problématique du génocide et des autres crimes contre l'humanité au Burundi, point de vue, Bujumbura, 14 janvier 1999, p. 6

[13] Nations Unies, Commission d'Enquête Internationale sur le Burundi, Rapport final S/1996/1682, New York, 23/07/1996, 96 p.

[14] Groupe de Réflexion et d'Action sur le Burundi (GRAB), «Le Scandale d'une enquête de l'ONU», Bruxelles, février 1997, 97 p.

[15] Voir notamment VANDENGISTE Stéfanie: Transition politique et Coopération Internationale au Burundi (Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs, l'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 1997-1998, Paris, L'Harmattan 1998